

Nos réf : ER/FJ/AL

Objet : délégués clubs AG FFA décembre 2020

À l'attention des Clubs LANA

Talence, le 30 septembre 2020

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Lors des Assemblées Générales de la FFA, les clubs de la Ligue d'Athlétisme Nouvelle-Aquitaine seront représentés par les Délégués des Clubs, lesquels seront élus par l'Assemblée Générale de la Ligue qui se tiendra le samedi 14 novembre 2020.

La LANA dispose de 19 délégués titulaires et 19 délégués suppléants pour la prochaine mandature 2020-2024.

Ainsi que le précisent les statuts de la Ligue, les délégués des clubs

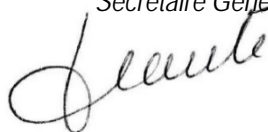
- sont élus pour la durée de l'Olympiade 2020-2024
- sont élus parmi les licenciés de la LANA âgés d'au moins **18 ans** (art 22)
- doivent être **licenciés** au plus tard le 31 octobre de chaque année (art 21)
- sont élus parmi les Clubs de la Ligue qui ne pourra présenter **qu'un seul** de ses adhérents comme candidat (art 22.2)

Les Clubs devront déclarer leur candidat auprès de la LANA avant l'ouverture de l'Assemblée Générale (art 22.2).

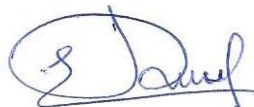
Nous invitons les Clubs à faire connaître au siège de la Ligue, pour le Lundi 9 novembre 2020, l'identité du candidat(e) de leur Club pour cette élection qui aura lieu à bulletin secret à un seul tour, les postes étant attribués selon l'ordre décroissant des suffrages obtenus aux délégués titulaires puis aux délégués suppléants (art 22.3) *

Nous vous rappelons l'importance de ces candidatures des Délégués des Clubs à l'Assemblée Générale de la FFA, car ils vont participer aux décisions portées par les instances dirigeantes fédérales qui vont engager l'Athlétisme pour les années à venir.

Françoise Jeante
Secrétaire Générale



Eric Raul
Président LANA



* Dans le cas où le nombre de candidats recensés est inférieur au nombre de postes titulaires à pourvoir, l'Assemblée Générale pourra admettre des candidatures en séance dans le respect des dispositions statutaires (art 22.2)



Ligue d'Athlétisme
Nouvelle-Aquitaine
Maison régionale des sports
2 avenue de l'Université
33400 Talence
FRANCE



lana@athlelana.fr



05 57 00 11 50